



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°599 du 29 octobre au 4 novembre 2026

COUR
CONSTITUTIONNELLE
FAIRE AUTORITÉ

CONSOMMER
LOCAL
TRANSFORMER ICI

LIGUE 1 PRO
ORANGE
LA COURONNE EN JEU



DÉPLACÉS

VIES À DÉCOUVERT

Après l'alerte de MSF du 20 octobre sur l'afflux de familles dans la ville de Macina, des témoignages recueillis à Ségou font ressortir des besoins persistants en vivres et en abris. Financements insuffisants et difficultés d'accès compliquent les secours.

GRATUIT

Ne peut être vendu

CANAL+

CANAL+ MALI RENOUVELLE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDUCATION SUR L'ÎLE DE DIALAGOUN

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), CANAL+ MALI a procédé à une nouvelle remise de dons à l'Ecole de Dialagoun, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de l'éducation et du soutien aux communautés les plus vulnérables.

Pour la deuxième année consécutive, les équipes de CANAL+ MALI se sont rendues sur l'île de Dialagoun afin d'accompagner les élèves de cette localité en situation de précarité.

Cette initiative témoigne de la volonté de l'entreprise d'inscrire ses actions citoyennes dans la durée et de contribuer concrètement à l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Chef du campement bozo de Dialagoun, du Directeur Général de l'Ecole de Dialagoun, des membres du corps professoral, des représentants de l'Association Karama Mali, des membres du Comité de Direction de CANAL+ MALI, des parents d'élèves et élèves ainsi que des collaborateurs de l'entreprise.

A cette occasion, CANAL+ MALI a remis **225 kits scolaires** aux élèves de l'établissement ainsi qu'un **chèque d'un montant de 1 000 000 FCFA** destiné à soutenir les besoins de l'école.

Cette action s'inscrit dans la vision de CANAL+ MALI de contribuer au développement des communautés à travers des initiatives à fort impact social, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'inclusion et de l'accompagnement de la jeunesse.

« En revenant à Dialagoun pour la deuxième année consécutive, nous souhaitons réaffirmer notre proximité avec cette communauté et notre conviction que chaque enfant mérite les meilleures chances de réussite.

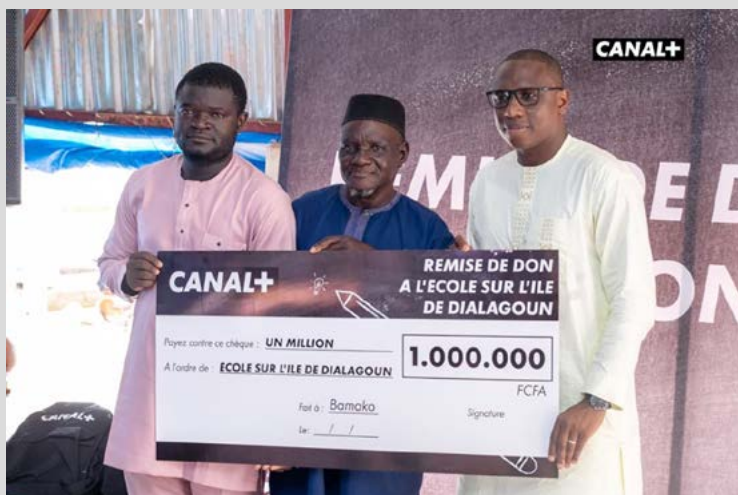
Soutenir l'éducation, c'est investir durablement dans l'avenir », a déclaré le représentant de CANAL+ MALI lors de la cérémonie.

A travers cette initiative, CANAL+ MALI confirme sa volonté de poursuivre des actions concrètes en faveur de l'éducation et du développement social au Mali.

Contact presse

Aïssata GUINDO

Chargée de Communication CANAL+ MALI
+223 72719153



REMISE DE DONNS A L'ASSOCIATION KARAMA



ÉDITO

Foncier : Mettre fin au désordre

La dissolution du Conseil communal de la Commune I remet une vieille plaie au centre de l'actualité : le foncier. Morcellements irréguliers, reconnaissances contestées de droits, documents délivrés en dehors des règles, chevauchements de titres... Les griefs reviennent avec une constance inquiétante. Le problème dépasse pourtant cette seule mairie. Depuis des années, le foncier figure parmi les principales sources de réclamations adressées au Médiateur de la République. Il mobilise maires, services des Domaines, autorités administratives, tribunaux et citoyens, souvent au terme de procédures longues, coûteuses et éprouvantes. Les textes existent pourtant. Les compétences des collectivités sont encadrées, le Titre foncier demeure la référence en matière de propriété et les abus peuvent être sanctionnés. Le Mali vient même de franchir une nouvelle étape avec la mise en place d'un Pôle spécialisé en matière foncière, conçu pour mieux traiter des contentieux dispersés entre plusieurs juridictions. Il faudra maintenant que cet outil fasse la différence sur le terrain. Car le vrai problème n'est plus seulement l'absence de règles. C'est leur application, leur respect par les administrations concernées et la capacité de la justice à trancher au plus vite. Le citoyen qui achète une parcelle ne devrait pas découvrir des années plus tard qu'elle a été attribuée deux fois, qu'elle empiète sur un domaine public ou que le document qui lui a été remis n'a pas la valeur qu'il croyait. Mettre fin au désordre foncier, c'est d'abord rendre la règle claire, la décision traçable et la responsabilité effective. À ce prix, la confiance pourra revenir dans un secteur où trop de familles ont tout perdu.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

68,36 milliards

C'est le montant en francs CFA du projet de budget 2027 du District de Bamako, contre 55,58 milliards francs CFA en 2026. Environ 9,43 milliards sont prévus pour l'investissement.

ILS ONT DIT...

« Un renouvellement n'est ni une faveur ni un automatisme. Chaque dossier est examiné au regard des mêmes critères : conformité administrative, travaux réalisés, dépenses d'exploration et obligations financières ». **Amadou Keïta, ministre des Mines**, lors du premier point de presse de son département consacré à l'assainissement du secteur minier, le 22 octobre à Bamako.

« La solution à deux États reste la seule voie viable : Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies. ». **António Guterres, Secrétaire général de l'ONU**, lors d'un point de presse au Caire le 26 octobre.

UN JOUR, UNE DATE

1^{er} novembre 1954 : Déclenchement de l'insurrection menée par le Front de libération nationale (FLN), marquant le début de la guerre d'indépendance de l'Algérie contre la France.



Dr Alassane Salif Sissoko a été élevé au rang de Docteur Honoris Causa lors de la 21^{ème} édition du Prix africain de développement (PADEV), organisée du 21 au 25 octobre à Kigali, au Rwanda. Une distinction qui salue son parcours et sa contribution au développement.



Adama Sangaré, ancien Maire du District de Bamako, a été condamné le 26 octobre à 10 ans de réclusion par la Chambre criminelle du Pôle national économique et financier dans l'affaire foncière de la zone aéroportuaire de Bamako-Sénou.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Bamako, le 26 octobre. Une partie du convoi de 1 107 camions-citernes arrivé dans la capitale après un trajet nocturne sous escorte des FAMa. Selon la DGCC, il s'agit du plus important convoi de carburant accueilli à Bamako depuis le début du mois d'octobre.

DÉPLACÉS : L'AIDE REÇUE NE SUFFIT PAS

Après les attaques de septembre, Médecins sans frontières (MSF) a alerté le 20 octobre 2026 sur les besoins des déplacés arrivés dans la ville de Macina. Les témoignages et les réponses recueillis par Journal du Mali décrivent une assistance confrontée au manque de ressources, aux difficultés d'accès et à la persistance des besoins.

MASSIRÉ DIOP

À Ségou, Mama Follé et Ba Oumou Diarra ont reçu des vivres et des kits non alimentaires. Originaires de Founou, dans le cercle de Ké-Macina, elles racontent avoir fui l'insécurité sans pouvoir emporter leurs biens. L'alimentation et les abris restent leurs priorités. Toutes deux saluent les autorités et les humanitaires, particulièrement la Croix-Rouge malienne, tout en décrivant une aide encore insuffisante. Elles évoquent de nombreuses femmes et des enfants parmi les déplacés, ainsi que des arrivées récentes. Certaines familles sont installées depuis quelque temps, d'autres viennent de rejoindre les localités d'accueil. Selon les deux femmes, les possibilités de reprendre une activité restent limitées. L'alerte publiée par MSF le 20 octobre, actualisée le lendemain, décrit l'urgence à Macina. Après les attaques contre Souleye le 1er septembre et Touara le 15, plus de 3 400 personnes ont rejoint une ville qui accueillait déjà plus de 5 000 déplacés. L'organisation signale le retrait de plusieurs acteurs internationaux de cette zone, faute de financements. La majorité des déplacés sont hébergés par des familles d'accueil, tandis que d'autres vivent dans la rue, rapporte MSF. Ces ménages doivent partager des ressources déjà limitées. L'accès à l'eau, les latrines et les abris figurent parmi les besoins signalés par l'organisation. Pour les arrivées enregistrées du 30 juillet au 16 septembre, Modibo Diarra, Coordinateur du projet humanitaire d'ALPHALOG, fait état de 475 ménages, soit 2 586 personnes,

recensés par les services sociaux. Parmi elles figurent 439 enfants de moins de 5 ans. Ces familles, venues de Mèrou-Daga, Souleye, Kèllè et Touara, se sont installées dans la ville de Macina.

Financement largement déficitaire À l'échelle nationale, le Plan des besoins et de la réponse humanitaire 2026 cible 3,8 millions de personnes sur 5,1 millions ayant besoin d'assistance. Selon les données OCHA citées par AMSODE, le plan nécessitait l'équivalent d'environ 338,7 milliards de francs CFA. Au 28 septembre, 79,5 milliards avaient été mobilisés, soit 23,5%. Il restait donc 259,2 milliards à trouver. Les conséquences sont déjà décrites par le Programme alimentaire mondial. Dans sa réponse d'urgence, le PAM indique que les contraintes financières l'ont empêché d'assister plus de 200 000 personnes vulnérables en 2026. La durée de l'aide a également été ramenée de 6 à 3 mois.

Une assistance peut également prendre fin alors que les ménages concernés n'ont pas encore retrouvé leur autonomie.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) signalait pour sa propre opération au Mali un financement de 22% au 30 septembre, dans son bilan publié le 20 octobre. ALPHALOG a vécu une interruption suivie d'une reprise. Selon Modibo Diarra, l'arrêt des financements de l'USAID a entraîné la suspension du projet le 25 janvier 2025. Les distributions et les activités de protection ont été interrompues. Les interventions ont repris le 1er avril grâce à un financement du gouverne-



Des familles ayant fui les violences dans le cercle de Macina ont trouvé refuge notamment dans la ville de Macina et à Ségou.

ment américain passant par son ambassade à Bamako. Dans le cadre de son partenariat avec CECI Mali, dont la dernière période d'intervention s'est achevée le 31 mars 2026, l'ONG a réalisé d'autres distributions. À Macina, 558 ménages ont notamment reçu en janvier des rations couvrant 3 mois. Des kits de cuisine ont été distribués en février dans les communes de Macina et de Kokry.

difficiles d'accès. Les déplacements des équipes suivent un protocole de sécurité. Un nouveau projet multisectoriel pour 2026 - 2027 doit soutenir les déplacés et les communautés d'accueil de Macina. Financé par le Fonds humanitaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, géré par OCHA, il a déjà donné lieu au versement d'une première avance de 40%, précise Modibo Diarra. Les préparatifs sont

REPÈRES

Plan humanitaire financé au 28 septembre :
23,5%

Déplacés enregistrés à Macina, du 30 juillet au 16 septembre :
2 586

Consultations gratuites d'AMSODE, février-septembre, sept régions :
13 269

tembre au 7 octobre. Les équipes décrivent notamment des infections respiratoires et des cas de paludisme, dans un environnement marqué par le manque d'abris et d'équipements sanitaires. Entre février et septembre 2026, une intervention d'AMSODE a permis d'assurer 13 269 consultations curatives gratuites dans 7 régions, de Tombouctou à Ségou. Elle a également appuyé 272 urgences obstétricales et néonatales et dépisté 1 545 enfants pour la malnutrition. L'appui financier peut aussi permettre un suivi médical auparavant inaccessible. Dans un témoignage transmis par AMSODE, Boura Guindo

explique avoir reçu 105 000 francs CFA pour accompagner sa grossesse. Cette somme lui a permis de réaliser 3 échographies et d'autres analyses. « Sans cette somme, je n'aurais pas pu assurer correctement le suivi de ma grossesse », témoigne-t-elle. Alimatou Karembé, dont le témoignage a également été transmis par l'organisation, a reçu le même montant. Elle explique avoir réalisé 3 échographies pendant sa dernière grossesse, alors qu'elle n'avait jamais pu bénéficier d'un suivi médical lors des précédentes. La Coordinatrice rappelle toutefois qu'« une assistance peut également prendre fin alors que les ménages concernés n'ont pas encore retrouvé leur autonomie ». Elle insiste aussi sur les familles d'accueil, qui partagent leurs ressources et peuvent elles-mêmes vivre dans la précarité.

Mobilisation tous azimuts La Croix-Rouge malienne indique assister actuellement plus de 300 ménages déplacés dans les zones de Macina et de l'interfleuve entre Mopti et Ségou. Originaires notamment de Macina et de Niono, ils

reçoivent des kits d'hygiène et d'assainissement, des kits de dignité et des moustiquaires. Les interventions s'étendent à d'autres foyers de déplacement. À Ménaka, 600 ménages ont récemment reçu une assistance financière. À Diré, dans la région de Tombouctou, 2 000 ménages ont bénéficié de transferts de 50 000 francs CFA chacun, pour une enveloppe totale de 100 millions. Nouhoum Maïga, Directeur général de la Croix-Rouge malienne, annonce plus de 10 milliards de francs CFA mobilisés sur des besoins estimés à 12 milliards pour 2026. Parmi les appuis cités figure une contribution américaine de 3 millions de dollars au troisième trimestre, soit environ 1,8 milliard de francs CFA. Les démarches de mobilisation se poursuivent auprès de partenaires en Europe et dans les pays arabes. Avec plus de 10 200 volontaires, l'organisation s'appuie sur ses branches et ses unités locales pour maintenir sa présence. Son Directeur plaide pour des financements prévisibles et souples, adaptés à l'évolution des besoins, ainsi que pour un soutien accru aux acteurs nationaux présents auprès des communautés. Pour AMSODE, l'accompagnement doit aussi couvrir la protection et le soutien psychosocial. Les pertes de biens et de revenus, les séparations familiales et les difficultés d'accès à l'école prolongent les conséquences du déplacement. La Coordinatrice demande de soutenir les familles d'accueil autant que les nouveaux arrivants. Le soutien aux moyens d'existence figure également parmi les demandes d'AMSODE. À Ségou, les deux déplacées rencontrées évoquent l'appui à la scolarisation et les petites activités que certaines femmes tentent de développer grâce aux organisations. Elles saluent ces soutiens. Mais, pour leur quotidien, elles citent toujours les mêmes priorités : des vivres et des abris. ■

3 QUESTIONS À



NOUHOUM MAÏGA

Directeur général de la Croix-Rouge malienne

1 Comment maintenez-vous vos interventions malgré les contraintes financières ?

Malgré ces contraintes, la Croix-Rouge malienne poursuit ses interventions, avec le soutien de ses partenaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour l'année 2026, nos besoins financiers étaient estimés à 12 milliards de francs CFA, dont plus de 10 milliards déjà mobilisés. Au Mali, notre réseau de plus de 10 200 volontaires. Nos branches régionales et nos unités locales jouent un rôle déterminant dans cette mobilisation. Leur proximité avec les communautés permet de poursuivre les interventions malgré les difficultés d'accès et les contraintes sécuritaires.

2 Pourquoi investir dans les Sociétés nationales ?

Ces Sociétés nationales disposent d'une connaissance approfondie des réalités locales et d'un réseau de volontaires présent au sein des communautés. Elles interviennent avant, pendant et après les situations d'urgence. Investir dans leurs capacités, c'est renforcer la préparation aux catastrophes, améliorer la rapidité des interventions et préserver une présence humanitaire auprès des populations.

3 Quel soutien attendez-vous pour les Sociétés nationales ?

Leur contribution mérite d'être soutenue par des financements adaptés, prévisibles et suffisamment souples pour répondre à l'évolution des besoins. C'est pourquoi nous poursuivons nos démarches de mobilisation des ressources auprès de nos partenaires. La baisse des financements humanitaires ne doit pas se traduire par l'abandon des populations les plus vulnérables.

UGANDA : AIDER AUSSI CEUX QUI ACCUEILLEN

En Ouganda, le programme DRDIP a financé des écoles, des centres de santé et des activités économiques pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil. Une seconde phase, annoncée pour octobre 2026, doit prolonger ces investissements.

MASSIRÉ DIOP



L'Ouganda a accueilli près de 6 00 000 réfugiés du Soudan du Sud depuis le début de la guerre en 2023.

Dans le district de Moyo, Leya, réfugiée soudanaise et mère de cinq enfants, a développé une activité de couture grâce à une formation et à une subvention de 6 000 dollars. Ses revenus lui ont ensuite permis d'acheter une terre agricole pour contribuer à nourrir sa famille, rapporte la Banque mondiale. Son parcours s'inscrit dans le programme DRDIP, lancé en 2017 par le gouvernement avec l'appui de l'institution.

Déployé dans quinze districts accueillant des réfugiés, le dispositif associe les réfugiés et les communautés locales au choix des investissements et au suivi des réalisations. Les activités soutenues comprennent l'agriculture, l'élevage, la formation professionnelle et les petites entreprises. Des groupes d'épargne et des fonds villageois facilitent également l'accès aux ressources. Selon le bilan publié le 19 mars 2026, les ménages participants

ont enregistré des revenus annuels supérieurs de plus de 17% à ceux des non-participants.

Services sociaux de base Les investissements concernent aussi les équipements utilisés quotidiennement. Entre 2017 et 2024, 290 écoles ont été construites ou améliorées, au bénéfice de plus de 490 000 élèves. La construction ou la réhabilitation de 130 centres de santé a également renforcé l'offre de soins. La Banque mondiale rapporte une progression de 47% des inscriptions dans le primaire dans les zones ciblées et une diminution de 36% des dépenses annuelles de santé des bénéficiaires. Les infrastructures servent aux réfugiés comme aux populations locales. D'autres financements ont accompagné l'intégration des services dans les dispositifs publics. Un programme

de transferts budgétaires aux collectivités a notamment permis de rattacher 51 écoles primaires et 15 centres de santé, auparavant gérés par des partenaires humanitaires, aux systèmes nationaux. Les populations réfugiées ont été intégrées à la formule de financement local de ces services. Un mécanisme suit aussi les nouveaux afflux de réfugiés pour financer les écoles, les centres de santé et les points d'eau les plus sollicités. Des chantiers restent toutefois inachevés, ont souligné des parlementaires le 15 septembre. Le pays subit également les coupes de l'aide alimentaire rappelées par le Programme alimentaire mondial le 2 octobre. Prévus sur cinq ans, la deuxième phase du DRDIP dispose d'une enveloppe annoncée de 328 millions de dollars. Elle cible trois millions de réfugiés et de membres des communautés d'accueil dans quatorze districts, avec des investissements dans les services publics, les activités économiques et l'environnement. ■

HUMANITAIRE : DES BESOINS AUX RÉPONSES

Le 20 octobre 2026, MSF a alerté sur les besoins des familles déplacées à Macina après les attaques de septembre. Les réponses recueillies par Journal du Mali auprès des organisations nationales documentent les secours déployés et les besoins persistants, dans un contexte de sous-financement humanitaire.

1 Le financement au Mali

(Situation au 28 septembre 2026)

Besoins du Plan humanitaire 2026 : **338,7** milliards de francs CFA

Financements mobilisés : **79,5** milliards de francs CFA

Taux de financement : **23,5%**

Montant restant à mobiliser : **259,2** milliards de francs CFA

3 Secours apportés par la Croix-Rouge malienne

(Octobre 2026)

Ménages déplacés assistés : **Plus de 300**

Zone : **Macina et interfleuve entre Mopti et Ségou**

Assistance : **Kits d'hygiène et d'assainissement, kits de dignité et moustiquaires**

2 Les arrivées à Macina

Personnes déplacées enregistrées : **2 586**

Ménages concernés : **475**

Période : **Du 30 juillet au 16 septembre 2026**

Villages d'origine : **Mérou-Daga, Souleye, Kèllè et Touara**

Lieu d'installation : **Ville de Macina**

4 Secours apportés par l'ONG AMSODE

Consultations curatives gratuites : **13 269**

Période : **Février à septembre 2026**

Régions : **Tombouctou, Mopti, Bandiagara, Douentza, Gao, San et Ségou**

À Macina : **Implantation d'une équipe mobile intégrée**

5 Les besoins exprimés à Ségou

Priorités : **Vivres et abris**

Témoignages recueillis : **Deux personnes déplacées de Founou, dans le cercle de Ké-Macina**

CANAL+



Nomad
EDUCATION



LA PLATEFORME DE REUSSITE
SCOLAIRE POUR TOUS

DU 10 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE
1 MOIS GRATUIT*
A L'OPTION **Nomad+**
POUR LES ABONNES CANAL+

*Offre valable une seule fois sur la période du 10 septembre au 31 octobre 2026.



TELECHARGEZ
MAINTENANT



COUR CONSTITUTIONNELLE : JUSQU'OU PEUT-ELLE CONTRÔLER LE POUVOIR ?

Le Colloque international organisé du 20 au 22 octobre 2026 à Bamako par la Cour constitutionnelle a remis au centre du débat le rôle de cette juridiction dans la refondation de l'État. La question est désormais de savoir dans quelle mesure son indépendance lui permet d'exercer pleinement ce contrôle et de faire respecter ses décisions.

MOHAMED KENOUI

La rencontre a réuni des responsables de juridictions constitutionnelles et des spécialistes du droit venus de plusieurs pays africains. Les échanges ont porté sur les rapports entre institutions, l'interprétation des textes, le contrôle de constitutionnalité et la protection des libertés fondamentales. Au Mali, la portée du contrôle constitutionnel dépend des compétences reconnues à la Cour et des procédures encadrant son intervention. La Constitution malienne de 2023 lui confère d'importantes responsabilités, tout en déterminant les conditions de sa saisine.

Un pouvoir de contrôle encadré La Constitution du 22 juillet 2023 confie à la Cour le contrôle de la constitutionnalité des lois et la régulation des institutions. Elle examine obligatoirement les lois organiques avant leur promulgation, ainsi que les règlements intérieurs des institutions parlementaires avant leur mise en application. Pour les autres lois, le texte prévoit une saisine par le Président de la République,



Siège de la Cour Constitutionnelle du Mali à Bamako.

et s'imposent aux pouvoirs publics. Son intervention peut néanmoins se heurter aux insuffisances du cadre juridique. L'enseignant-chercheur Dr Fousseyni Doumbia relève ainsi des lacunes dans la Charte de la Transition et la Constitution de 2023. Il appelle la Cour à y répondre par une interprétation « constructive » du droit.

L'indépendance en question

La Constitution prévoit neuf conseillers pour un mandat de sept ans non renouvelable. Deux sont désignés par le Président de la République, un par le Président de l'Assemblée nationale, un par le Président du Sénat, deux par le Conseil supérieur de la magistrature,

l'institution la plus exposée et la plus sollicitée. La plus exposée parce que son seul instrument, la décision motivée, ne vaut que si les détenteurs du pouvoir acceptent de la respecter ». Pour sa part, le constitutionnaliste sénégalais Alioune Sall souligne que les processus de refondation peuvent renforcer la place des juridictions constitutionnelles. Certaines expériences, relève-t-il, se sont toutefois accompagnées d'un recul des garanties institutionnelles. L'indépendance se mesure donc autant aux textes qu'aux conditions concrètes d'exercice du juge.

L'État de droit à consolider

La protection des libertés face aux impératifs sécuritaires et l'interprétation des textes figurent parmi les préoccupations abordées. Pour le constitutionnaliste sénégalais Babacar Kanté, le renforcement de la justice constitutionnelle passe par une meilleure communication sur les décisions rendues et une coopération accrue entre juridictions constitutionnelles africaines. De son côté, Cheick Hamala Touré, Président de l'Association malienne de Droit constitutionnel, estime que la refondation ne saurait se résumer à l'adoption de nouveaux textes. Il préconise « une nouvelle culture constitutionnelle, axée sur l'intérêt supérieur de la Nation et le respect de l'esprit des lois ». Dans cette pers-

EN BREF

SOMMET RUSSIE - AFRIQUE : LE MALI AU RENDEZ-VOUS À MOSCOU

Le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi Goïta, prend part au troisième sommet Russie - Afrique, organisé les 28 et 29 octobre à Moscou. Arrivé dans la capitale russe le 26 octobre, à l'invitation de Vladimir Poutine, le chef de l'État participe également au Forum économique et humanitaire qui accompagne cette rencontre. Les travaux réunissent des dirigeants africains et russes autour du renforcement de leur coopération. Au menu des échanges figurent notamment les investissements, les infrastructures, l'énergie, la sécurité alimentaire, les nouvelles technologies et les mécanismes de paiement. L'objectif affiché est de traduire les orientations du partenariat Russie - Afrique en projets concrets. Cette troisième édition fait suite aux rendez-vous de Sotchi en 2019 et de Saint-Petersbourg en 2023. Pour le Mali, ce déplacement intervient dans un contexte de consolidation des relations avec Moscou et de diversification des partenariats internationaux. Il fait suite à la visite officielle effectuée par Assimi Goïta en Russie en juin 2025. Une rencontre bilatérale avec Vladimir Poutine figure également au programme du séjour présidentiel. ■ **M.K**

Ce dispositif donne au juge constitutionnel une autorité réelle, puisque ses décisions sont sans recours et s'imposent aux pouvoirs publics.

le Président de l'Assemblée nationale ou un dixième des députés, ainsi que par le Président du Sénat ou un dixième des sénateurs. Un justiciable peut aussi contester, au cours d'un procès, une disposition législative qu'il estime contraire aux droits et libertés garantis par la Constitution, mais la question ne parvient à la Cour que sur renvoi de la Cour suprême. Ce dispositif donne au juge constitutionnel une autorité réelle, puisque ses décisions sont sans recours

deux parmi les enseignants-chercheurs en droit public et un par l'Ordre des avocats. Cette répartition diversifie les autorités de désignation. Ces garanties ne suffisent toutefois pas à assurer l'autonomie du juge. L'indépendance dépend aussi de la liberté de décision et du respect des arrêts par les pouvoirs publics. Le Docteur en droit public Mahamadou Konaté insiste sur cette fragilité : « en Transition ou en période de refondation, le juge constitutionnel est à la fois

pective, les recommandations formulées à Bamako portent sur une meilleure diffusion des décisions, le renforcement des échanges entre juridictions et le développement d'une jurisprudence comparée. Leur portée dépendra de leur traduction dans les pratiques institutionnelles. Le respect durable des règles constitutionnelles demeure essentiel. Comme le souligne le Dr Mahamadou Konaté, « la refondation de l'État ne s'achève vraiment que lorsque le droit cesse d'être précaire ». ■



ABDOULAYE YARO

« Il faut faire confiance aux jeunes »

Expert en management stratégique, en développement organisationnel et en conduite du changement, Abdoulaye Yaro vient de publier son ouvrage « Investir dans la jeunesse ». Il y défend une jeunesse plus engagée et responsabilisée. Dans cet entretien, il revient sur ses motivations, l'importance du leadership et la responsabilité des décideurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Pourquoi avoir consacré un livre à l'investissement dans la jeunesse ?

La jeunesse constitue l'essentiel de notre population. Plus de 74% des Maliens ont moins de 30 ans et l'âge moyen est de 21 ans et demi. Si nous voulons progresser, nous devons renforcer nos efforts en direction des jeunes. Ce livre s'appuie sur près de vingt ans d'engagement, d'abord comme leader d'organisations de jeunes, puis comme porteur d'initiatives destinées à valoriser leur place dans la société. L'objectif est de les encourager à construire le présent et à assumer des responsabilités pour l'avenir.

Vous insistez sur le leadership. Comment les jeunes peuvent-ils le développer ?

Tout commence dans la famille, que je considère comme la première école du leadership. C'est là que l'on découvre l'autorité. Ensuite, les jeunes doivent développer leurs capacités sur le terrain, au sein des organisations de jeunesse et des associations, ainsi qu'à travers leurs initiatives communautaires. Ces expériences renforcent leur sens des responsabilités et leur permettent de participer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Votre livre, édité par Bandama Éditions, a été préfacé par l'ancien Premier ministre Moussa Mara. Comment s'est faite cette collaboration ?

Les questions relatives à la jeunesse intéressent énormément Moussa Mara. Il a donc accepté de préfacier ce livre et de donner son avis sur cette problématique. Sa contribution nourrit la réflexion que nous souhaitons susciter autour de l'investissement dans la jeunesse et de son rôle dans le développement du Mali.

Ce livre constitue un plaidoyer pour la jeunesse. Quel message adressez-vous aux jeunes et aux décideurs ?

Je m'adresse d'abord aux jeunes, car ils sont les premiers acteurs de leur développement. Je les invite à accepter de prendre des responsabilités et à défendre les valeurs évoquées dans l'ouvrage. Mais j'interpelle également les décideurs. Il ne s'agit pas uniquement des autorités publiques, mais de tous ceux qui exercent des responsabilités : directeurs d'école, chefs de famille, chefs d'entreprise, entre autres. Je leur demande de faire confiance aux jeunes et de leur donner la possibilité d'assumer des responsabilités. C'est ainsi qu'ils pourront démontrer leurs capacités. Je reste convaincu qu'ils sont capables de relever les défis auxquels nous sommes confrontés. ■

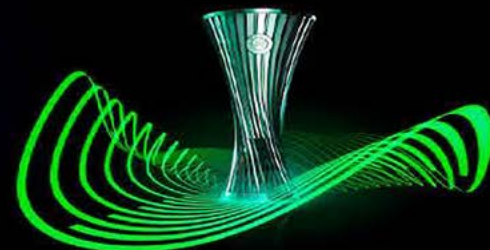
CANAL+



UEFA
EUROPA
LEAGUE



UEFA
CHAMPIONS
LEAGUE



UEFA
CONFERENCE
LEAGUE



DES LA SAISON 2027-2028

**LES MATCHS DES 3 COUPES D'EUROPE
EN EXCLUSIVITE SUR CANAL+**

SPORT

CONSOMMER LOCAL : ENTRE PRIX ÉLEVÉS ET FAIBLE TRANSFORMATION

Créer davantage de valeur en transformant sur place figure parmi les objectifs du Mois du consommateur local, célébré en octobre dans l'espace UEMOA. Au Mali, cette campagne coïncide avec le Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. Entre prix, disponibilité et accès aux produits, l'achat local peine encore à devenir un réflexe durable.

FATOUmata MAGUIRAGA

Les autorités veulent faire de cette campagne un levier de croissance et de souveraineté économique. Le potentiel est important avec le coton, les céréales, les fruits, les légumes et le bétail. Mais la transformation reste limitée. Selon une cartographie du PNUD publiée en 2025, la transformation agroalimentaire ne contribuait qu'à 6,1% du PIB en 2021, laissant une part de la valeur ajoutée hors du pays. La dépendance aux achats extérieurs persiste. En 2025, les importations de produits alimentaires agricoles ont totalisé près de 495 milliards de francs CFA, d'après les bulletins de l'INSTAT. Une facture qui montre la marge disponible pour les producteurs et transformateurs maliens.

Manque à gagner En septembre 2026, l'indice des prix à la consommation est resté stable à 109,5 par rapport à août, selon l'INSTAT. Sur trois mois, les prix ont progressé de 1,4% et de 3,4% sur un an. La provenance fait apparaître des évolutions différentes. En septembre, les prix des pro-

Importations de produits alimentaires :
495 milliards FCFA
Poids de la transformation dans le PIB :
6,1%

Perspectives de transformation du coton : 10%



L'Etat mise sur la transformation locale pour booster le consommateur local.

duits locaux ont reculé de 0,2%, tandis que ceux de produits importés ont augmenté de 0,6%. Sur un an, la hausse atteint 3,9% pour les produits locaux, contre 2,5% pour les produits importés. Le prix n'explique pas tout. Abdel Rahamane Sy, Président de l'Association des Jeunes pour la Valorisation du coton, cite la qualité, la présentation, la sensibilisation et les circuits de distribution parmi les conditions pour rendre les produits maliens accessibles et compétitifs. Hélène N'Diaye, Présidente du Réseau solidaire en agroécologie pay-

sanne citoyenne, récuse l'idée d'un produit local systématiquement plus cher. « Le produit local n'est pas cher, c'est le produit importé qui est faussement bon marché », affirme-t-elle. Son réseau mise sur les marchés de proximité pour réduire les intermédiaires entre producteurs et consommateurs. La transformation, la présentation et une meilleure valorisation des produits doivent aussi permettre d'élargir la clientèle. Le coton résume ce décalage. Selon l'OMC, environ 98% du coton produit dans les pays du C-4+ est exporté sous forme de fibre brute. Le Mali ambitionne d'en transformer localement au moins 10% afin de conserver davantage de valeur ajoutée et d'emplois dans le pays. ■

EN BREF

OR : LA PRODUCTION INDUSTRIELLE REPART

La production industrielle d'or du Mali a atteint 23,5 tonnes au premier semestre 2026, contre environ 18 tonnes sur la même période en 2025, soit une hausse de plus de 30%. Le niveau réalisé dépasse ainsi la prévision de 21,2 tonnes annoncée pour les six premiers mois. Fekola arrive en tête avec 8,85 tonnes, tandis que Loulo affiche 6,9 tonnes, déjà davantage que les 5,5 tonnes enregistrées sur l'ensemble de l'année 2025. Le gouvernement maintient pour 2026 un objectif annuel de 43,2 tonnes. Ce redressement intervient après une année 2025 marquée par une baisse de 22,9% de la production industrielle, tombée à 42,2 tonnes contre 54,8 tonnes en 2024. Malgré ce recul, la valeur des exportations d'or avait atteint 2 750 milliards de francs CFA, contre 1 610 milliards un an plus tôt. Selon le ministre des Mines, les sociétés minières ont versé 940 milliards de francs CFA à l'État en 2025. L'audit du secteur a également permis de recouvrer 761 milliards d'arriérés. Les autorités mettent l'accent sur le suivi des titres, le respect des obligations financières et l'application du Code minier de 2023. La fin d'année dira si cette reprise se confirme. ■

Fer à béton 20 240 barres non conformes saisies

Les services de contrôle ont saisi 20 240 barres de fer à béton jugées non conformes lors d'une opération menée les 20 et 21 octobre auprès de plusieurs sociétés. La mission, conduite par la Direction générale du Commerce, de la consommation et de la concurrence (DGCC) avec l'Agence malienne de métrologie (AMAM), faisait suite à une dénonciation. Les vérifications ont permis de décou-

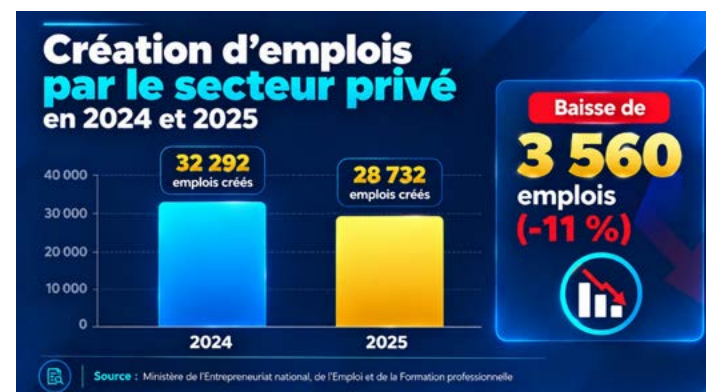
vrir 3 240 barres de diamètre 8 millimètres dissimulées dans une cour voisine d'une entreprise contrôlée. Dans une autre société, les agents ont recensé 16 000 barres de 8 millimètres et 1 000 de 5 millimètres également déclarées non conformes. La saisie pose directement la question de la sécurité des constructions. Un fer à béton dont le diamètre ou les caractéristiques ne correspondent pas

aux normes peut fragiliser un ouvrage et exposer ouvriers, propriétaires et futurs occupants à des risques sérieux. Les contrôles effectués ces dernières années avaient déjà relevé des écarts entre les dimensions annoncées et celles réellement commercialisées. Les autorités avaient renforcé les exigences imposées aux fabricants et aux importateurs, sans faire disparaître les irrégularités. La DGCC annonce

la poursuite des opérations afin de protéger les consommateurs et de préserver une concurrence loyale entre opérateurs. Pour les particuliers engagés dans un chantier, cette saisie rappelle surtout l'importance de vérifier l'origine et les caractéristiques des matériaux achetés. Dans un secteur où chaque dépense pèse lourd, la qualité du fer utilisé est déterminante pour la solidité des bâtiments et la sécurité de leurs occupants. ■

EMPLOI JEUNE VALORISER LES COMPÉTENCES

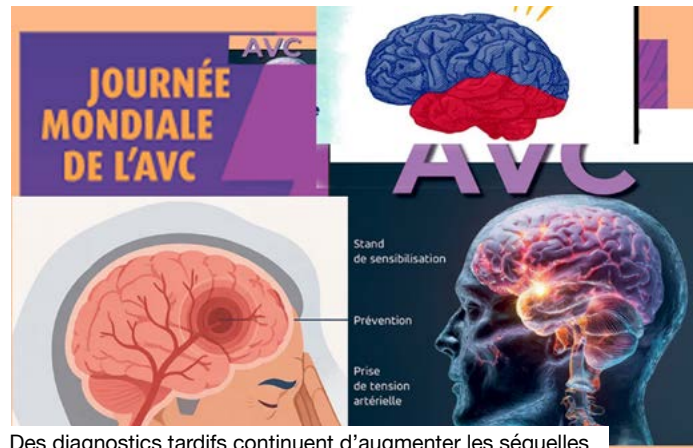
Environ 300 000 jeunes se présentent sur le marché de l'emploi au Mali chaque année. Entre inadéquation de la formation, manque d'expérience ou certification des compétences, le défi de l'employabilité des jeunes reste d'actualité. Voici quelques données sur les défis de l'emploi jeune, diffusées dans l'émission Entreprendre sur TM1 du 27 octobre 2026.



ATTAQUE CÉRÉBRALE : UNE URGENCE MÉDICALE

L'accident vasculaire cérébral (AVC), ou attaque cérébrale, survient lorsqu'une partie du cerveau n'est plus correctement irriguée ou lorsqu'un vaisseau sanguin se rompt. La Journée mondiale de l'AVC, célébrée le 29 octobre, rappelle l'importance de reconnaître rapidement les signes et d'agir sans délai.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Des diagnostics tardifs continuent d'augmenter les séquelles des AVC.

L'AVC demeure l'une des principales causes de mortalité et de handicap dans le monde. En 2023, il représentait environ 6,8 millions de décès, selon l'Organisation mondiale de la Santé. Au Mali, les données disponibles sont essentiellement hospitalières. Une étude menée au CHU du Point G estimait à 13,5% la part des lits occupés par des patients victimes d'AVC, avec une mortalité de 22,5%. L'hypertension artérielle reste le principal facteur de risque, aux côtés du diabète, du tabagisme, de l'excès de cholestérol, de l'obésité, de la sédentarité, d'une alimentation trop salée et de la consommation nocive d'alcool. L'AVC peut se manifester brutalement par une faiblesse ou une paralysie d'un côté du corps, une déformation du visage, des difficultés à parler ou à com-

prendre, une perte de vision et des troubles de l'équilibre ou de la coordination. Un mal de tête soudain et particulièrement intense peut aussi survenir, explique Yamadou Keïta, neurologue à l'Hôpital du Point G. Selon le spécialiste, deux formes principales sont distinguées.

Dans l'AVC, chaque minute compte : plus le diagnostic et le traitement sont retardés, plus le risque de séquelles augmente.

L'AVC ischémique, le plus fréquent, est provoqué par l'obstruction d'une artère cérébrale, souvent par un caillot. L'AVC hémorragique résulte lui de la rupture d'un vaisseau sanguin et d'un saignement dans le cerveau. Des études menées à Bamako retrouvent une prédominance de la forme

ischémique, autour de 70 à 78% selon les structures étudiées. « La distinction entre les différentes formes d'AVC nécessite des examens adaptés, dont le scanner cérébral. Lorsque l'accès à l'imagerie médicale est difficile, l'identification précise de la maladie peut être compromise et compliquer les décisions thérapeutiques », explique-t-il. La prise en charge spécialisée est concentrée principalement à Bamako, notamment au CHU du Point G, au CHU Gabriel Touré, à l'Hôpital du Mali et dans quelques autres structures. Or, en cas d'AVC, chaque minute compte : plus le diagnostic et le traitement sont retardés, plus le risque de séquelles augmente. Le coût constitue également un obstacle pour certaines familles. Des proches de malades interrogés évoquent des

dépenses pouvant atteindre environ 180 000 francs CFA entre examens, médicaments et hospitalisation, selon les situations. À ces dépenses s'ajoutent souvent la rééducation et le suivi, indispensables pour limiter les séquelles et favoriser la récupération. ■

EN BREF

UNIVERSITÉ : LA PRIME DE RECHERCHE RAVIVE LES TENSIONS

La grève de 120 heures déclenchée lundi 26 octobre par le Syndicat national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (CEN-SNESUP) perturbe les activités universitaires. Au cœur du mouvement, une revendication ancienne, relative à la fixation et au paiement de la prime de recherche prévus depuis 2017. Selon le syndicat, le décret du 9 octobre 2017 portant modalités d'application du statut des enseignants-chercheurs prévoit cette prime, mais son montant n'a toujours pas été fixé. Le CEN-SNESUP réclame l'ouverture d'un cadre de discussion pour arrêter ce montant et examiner le rappel des sommes dues depuis l'entrée en vigueur du texte. Le préavis à l'origine du mouvement avait été déposé le 1er octobre. Le mouvement, prévu jusqu'au vendredi 30 octobre, est automatiquement renouvelable en l'absence d'accord. Il concerne l'ensemble des activités académiques et pédagogiques des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, selon l'avis publié par le syndicat le 25 octobre. Cette mobilisation intervient après plusieurs préavis déposés ces dernières années autour du même dossier. En avril, le syndicat avait déjà annoncé une grève de 120 heures pour dénoncer la lenteur de son traitement. Pour les étudiants, la conséquence est immédiate, avec les cours, les évaluations et les autres activités académiques qui risquent d'être ralenties. Le dossier dépasse toutefois la seule question salariale. Pour le CEN-SNESUP, la prime doit aussi reconnaître la place de la recherche dans la carrière des enseignants-chercheurs. Après neuf années d'attente, le conflit se poursuit sans avancée publique annoncée au 27 octobre, tandis que plane la possibilité d'une reconduction du mouvement si aucun compromis n'intervient. ■

ALGÉRIE : UN TOURNANT MILITAIRE AU NIGER

L'Algérie s'apprête à envoyer certaines unités de son armée au Niger, une première depuis plus d'un demi-siècle. Présentée par Alger comme une mission de protection d'intérêts énergétiques et économiques communs, la décision marque un tournant dans la manière dont le pays envisage sa sécurité hors de ses frontières.

MASSIRÉ DIOP



Le Président nigérien Abdourahamane Tiani en visite officielle en Algérie en février 2026.

Le Président Abdelmadjid Tebboune a confirmé le 26 octobre l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire à Madama, dans l'extrême nord du Niger, près de la frontière libyenne. Le Parlement algérien avait approuvé la veille cette projection militaire, demandée par Niamey. Les effectifs, la durée et le calendrier précis du déploiement n'ont pas été rendus publics. Le choix de Madama ajoute au symbole. La France y avait installé en 2014 une base avancée de l'Opération Barkhane, destinée notamment à surveiller les routes reliant le sud libyen au Sahel. Cette position, mise en sommeil en 2019, per-

mettait de contrôler des flux d'hommes, d'armes et de trafics dans une zone stratégique entre Libye, Niger, Mali et Algérie. Située à une centaine de kilomètres de la Libye, elle donne accès aux routes qui descendent du Fezzan vers Agadez et les espaces sahéliens plus au sud.

Doctrine Pendant des décennies, Alger a privilégié la défense de son territoire et s'est montrée réticente aux interventions militaires étrangères dans son voisinage sahélien. Sa Constitution, révisée en 2020, autorise toutefois l'envoi de troupes hors du pays après approbation

des deux tiers de chaque Chambre. Le dispositif juridique existait. Madama lui donne une traduction militaire majeure. Le rapprochement avec Niamey repose aussi sur des intérêts économiques précis. Sonatrach poursuit des activités d'exploration dans le bloc de Kafra, tandis que le projet de gazoduc transsaharien doit relier le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger. La sécurisation du nord nigérien touche ainsi directement des investissements et des corridors que l'Algérie considère comme stratégiques. La décision intervient après une période de relations tendues avec Niamey, notamment après le coup d'État de 2023 et les différends régionaux liés à la sécurité sahélienne. Les échanges politiques et militaires ont depuis repris, jusqu'à cette nouvelle étape. Le contraste est saisissant. Une ancienne base avancée française, symbole d'une présence militaire occidentale souvent regardée avec méfiance par Alger, pourrait servir aujourd'hui au premier déploiement extérieur algérien depuis 1973. La doctrine de retenue n'a pas disparu, mais elle s'accompagne désormais d'une capacité assumée à se projeter chez un voisin lorsque des intérêts sécuritaires, économiques et énergétiques sont directement concernés. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CLIMAT : LE DÉPASSEMENT DE 1,5°C DÉSORMAIS INÉVITABLE

Le dépassement temporaire du seuil de 1,5°C est désormais considéré comme inévitable par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Dans son rapport publié le 21 octobre, l'organisation estime que la planète pourrait atteindre un pic de 1,7 à 1,8°C vers le milieu du siècle, avant un retour possible sous 1,5°C d'ici 2100. Pour limiter ce dépassement, les émissions mondiales de gaz à effet de serre devront reculer de 18% d'ici 2030, de 45% en 2035 et de 69% en 2040 par rapport à 2025. Les engagements actuels des États sont largement insuffisants pour y parvenir. L'alerte a été renforcée le 26 octobre par l'Organisation météorologique mondiale. Son dernier bulletin prévoit un épisode El Niño 2026-2027 potentiellement d'une intensité sans précédent, susceptible d'accentuer chaleur, sécheresses et fortes pluies. À l'approche de la COP31 de novembre à Antalya, en Türkiye, le débat porte désormais moins sur l'évitement du dépassement que sur son ampleur, sa durée et les moyens d'en sortir. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KANGABA : 97 MILLIONS POUR LES PROJETS COMMUNAUX

Les huit communes du cercle de Kangaba vont bénéficier de 97,27 millions de francs CFA, à travers le Fonds minier de développement local. L'enveloppe doit financer des projets d'investissement communaux, ainsi que les études, le suivi et le contrôle des réalisations. Une réunion d'information s'est tenue le 27 octobre sous la présidence du Préfet Abou Dao, réunissant maires, légitimités traditionnelles, représentants des femmes, des jeunes et de la société civile. Les fonds ont été mis à la disposition du Trésor, chargé de leur répartition entre les communes respectives. Les autorités ont recommandé de privilégier, lorsque cela est possible, les entreprises locales pour la réalisation des travaux. Les services techniques doivent également accompagner les communes dans la préparation et le suivi des projets. Les investissements doivent démarrer avant la fin octobre et être réceptionnés, selon les cas, avant la fin de l'année 2026. ■

LIGUE 1 PRO ORANGE : LE CHAMPIONNAT REPREND SES DROITS

Initialement prévu le 10 octobre 2026, le coup d'envoi de la Ligue 1 Pro Orange 2026-2027 sera donné ce samedi 31 octobre. Après un premier report demandé par les clubs, les quatorze formations de l'élite s'apprêtent à retrouver la compétition, avec plusieurs affiches intéressantes dès la première journée.

MOHAMED KENOUI



L'AS Korofina et l'US Bougouba lors d'un match de ligue 1 pro la saison dernière au Stade Mamadou Konaté.

Quatorze ans après la dernière participation d'un club de Kayes au championnat national, la ville retrouve l'élite du football malien. Cette fois, elle sera représentée par l'AS Kayes, qui découvre la Ligue 1 pour la première fois de son histoire. Le promu accueillera l'US Bougouba le 31 octobre en match d'ouverture de la saison. La reprise intervient trois semaines après la date initialement retenue. Le report,

officialisé le 6 octobre par la Fédération malienne de football (FEMAFoot), avait été sollicité par les clubs, dont plusieurs joueurs étaient mobilisés pour le tournoi UFOA-A U20 organisé à Bamako.

Des affiches relevées d'entrée Sur le plan sportif, le Djoliba AC abordera l'exercice dans la peau du Champion sortant. Sacrés avec 59 points la saison dernière, les Rouges tenteront de conserver leur

couronne face à une concurrence emmenée par le Stade malien, deuxième avec 50 points, et l'AS Réal, troisième avec 49 unités. Le FC Diarra, quatrième du précédent championnat, voudra également confirmer sa progression. Le calendrier de la première journée réserve d'ailleurs deux oppositions de premier plan. L'AS Réal accueillera le Stade malien le 1er novembre dans un duel entre prétendants au titre. Le lendemain, le FC Diarra sera opposé au Djoliba AC pour des retrouvailles après leur confrontation en Supercoupe, remportée par les Rouges début octobre. Les autres rencontres mettront aux prises Binga FC et l'USFAS, ainsi que l'AS Bakaridjan et Afrique Football Élite, le 1er novembre. L'ASKO affrontera Derby Académie le 2, tandis que les Onze Créateurs de Niakhar recevront l'autre promu, le Centre sportif de Bamako. Pour les deux promus, l'enjeu sera surtout de réussir leurs premiers pas dans l'élite. L'AS Kayes et le Centre sportif de Bamako devront rapidement trouver leurs repères face à des adversaires plus expérimentés, avec pour première ambition d'assurer leur maintien. Outre les résultats, cette reprise s'accompagne de nouvelles attentes sur le plan organisationnel. La FEMAFoot a porté de 25 à 40 millions de francs CFA la subvention annuelle accordée à chaque club. Ce soutien supplémentaire intervient alors que la professionnalisation continue de soulever des questions de financement, d'infrastructures et de gestion. ■

Road to BAL 2027 Le Stade malien s'arrête au premier tour

Le Stade malien de Bamako ne disputera pas l'Elite 16 de la Road to BAL 2027. Engagés dans le groupe A à Tripoli, en Libye, du 21 au 23 octobre, les Champions du Mali ont terminé troisièmes, derrière Al Ittihad (Libye) et Nadi Basket Staouéli (Algérie), qualifiés pour la suite de la compétition. Après une victoire sur tapis vert (20-0) contre les Capverdiens de Kriol Star, les Blancs ont été battus par Nadi Basket Staouéli (77-92). Ils ont ensuite concédé une deuxième défaite face à Al Ittihad (67-74), malgré une belle réaction après un premier quart-temps complètement manqué (10-32). Cette élimination précoce met fin aux ambitions continentales des hommes d'Amara Traoré pour cette saison. Troisième de la Basketball Africa League en 2023, puis de nouveau présent en 2025, le club bamakois devra patienter avant de retrouver l'élite africaine. ■ **M.K**



CARTONS DE LA SEMAINE

L'attaquant anglais du Bayern Munich **Harry Kane** a remporté le Ballon d'Or 2026, devant Kylian Mbappé et Lamine Yamal. Auteur de 73 buts avec son club et sa sélection lors de la saison 2025-2026, il devient le premier Anglais sacré depuis Michael Owen en 2001. Une consécration méritée pour le buteur de 33 ans.

L'entraîneur de Naples **Massimiliano Allegri** a écopé de deux matchs de suspension et d'une amende de 10 000 euros le 26 octobre 2026, après son expulsion lors du match face à l'AS Roma le 24 octobre. En cause : des propos injurieux envers les arbitres et un comportement agressif envers un dirigeant adverse.

PAKENZY : UN RAP MÉTISSÉ SUR LA SCÈNE MALIENNE

De son vrai nom Moriba Coulibaly, Pakenzy a fait ses premiers pas dans la musique en 2016, au sein du groupe ACI Gang (AG), avant d'entamer une carrière solo en 2019. Depuis, il enchaîne les singles, de Société en mars 2024 à Loloni en octobre 2026, avec notamment Diarabi, Mankan, Kolo Kolo et Oh My Baby. Il construit ainsi son répertoire et son public.

ALI SANKARÉ



Pakenzy veut rendre le rap accessible à un public plus large.

Dans une scène malienne où les jeunes artistes doivent se distinguer face à une offre musicale abondante, Pakenzy mise sur un positionnement hybride. Ses titres naviguent entre hip-hop, rap et afrobeat sur les plateformes. Lui revendique aussi des influences R&B, amapiano, afro-mandingues et traditionnelles. Sa particularité tient à cette combinaison, pensée pour toucher un public jeune sans rompre avec les références maliennes. Cette ouverture nourrit sa manière de com-

poser. Pakenzy cherche des morceaux accessibles et dansants, mais attachés aux réalités de sa génération. Son titre Oh My Baby a même franchi les frontières maliennes en apparaissant en octobre dans le classement Shazam en Côte d'Ivoire. Une présence encore modeste, mais qui traduit un début d'audience hors du Mali.

Des collaborations pour avancer Le rappeur s'est aussi rapproché d'autres artistes pour élargir son univers. Il a enre-

gistré Diarabi avec Sadio Sidibé en juillet 2024, puis FAMA en janvier 2025. Il compte également des collaborations avec Dr Keb et MS2. « Cette expérience m'a appris la patience, la persévérance et l'importance de la constance. J'ai compris que construire une carrière demande du temps, de la passion et une véritable connexion avec les gens », confie-t-il. Pakenzy évolue aujourd'hui de manière indépendante, sans être rattaché à un label. Il travaille étroitement avec le beatmaker Wippa Beat et son équipe. Cette autonomie lui laisse sa liberté artistique mais lui impose aussi de construire sa visibilité dans un secteur où les sorties se multiplient rapidement. L'image et la scène comptent également dans son approche. Le jeune artiste soigne ses apparitions, privilégiant l'élégance et une attitude maîtrisée. À l'heure où clips, réseaux sociaux et performances participent à la carrière musicale, il cherche à installer une identité reconnaissable sans forcer son personnage. Ses chansons parlent surtout de jeunesse, de relations amoureuses, de séduction, de passion et de trahison. Pakenzy veut y raconter les comportements et les contradictions de son époque. « Cela peut nous rendre heureux, nous faire rêver, mais aussi nous enseigner de grandes leçons de vie », résume-t-il. ■

INFO PEOPLE

DABARA RETROUVE LE PALAIS DE LA CULTURE

Mamadou Dembélé, dit Dabara, sera en concert le 30 octobre au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako. Le balafoniste malien est annoncé dans le cadre des « Concerts du Palais », une série de rendez-vous live destinée à redynamiser la programmation du lieu. Dabara vient de se produire le 24 octobre au Musée national, aux côtés de Koko Dembélé lors du deuxième numéro de « Samedi Live ». Son nouveau passage sur scène mettra une nouvelle fois le balafon au premier plan et donnera au public l'occasion de retrouver un musicien qui fait partie des figures actives de la scène traditionnelle contemporaine malienne.



MARIAM DOUMBIA POURSUIT LA ROUTE D'AMADOU ET MARIAM

Mariam Doumbia sera en concert le 31 octobre à Quessey, en France, dans le cadre du festival Les Sons d'Automne. Avec « Mariam chante Amadou et Mariam », la chanteuse malienne continue de faire vivre le répertoire du duo qu'elle formait avec Amadou Bagayoko, décédé en avril 2025. Le spectacle mêle les chansons qui ont marqué leur parcours et des titres de son projet solo. Cette étape prolonge la série de concerts engagée depuis la disparition d'Amadou et confirme la volonté de Mariam de poursuivre seule une histoire musicale commencée il y a plusieurs décennies. Elle partagera l'affiche avec Grandmas House, Jasmine Not Jafar et Île de Garde.



www.journalmali.com
Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journalmali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelien.dupin@journalmali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Stagiaires :
Joseph Amara Dembélé - Ali SANKARÉ

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journalmali.com
contact@journalmali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

